

## **La réforme hospitalo universitaire vue par le pr. Robert Debré**

Une triple vocation, Le Monde, 22 décembre 1976

Au lendemain de la libération, la France aspirait à une renaissance. Dans notre domaine, quelle urgence ! Il fallait d'abord reconstruire les hôpitaux, vétustés, inhumains, mal adaptés aussi bien aux exigences de la médecine moderne qu'aux progrès de la société. Ils étaient redoutés par les malades, malgré la qualité des soins.

Il fallait changer le mode d'existence des maîtres, des assistants, des étudiants, et réformer l'enseignement. Les facultés de médecine, séparées des hôpitaux, menaient une vie indépendante. Les maîtres n'avaient pas le temps suffisant pour se consacrer à leurs tâches. Les médecins des hôpitaux, comme les chefs de clinique, n'avaient pas de traitement, mais recevaient une indemnité symbolique. Les agrégés n'étaient engagés que pour un contrat de neuf ans. Ainsi, immédiatement après l'internat, ceux qui se destinaient à la carrière hospitalière et universitaire étaient obligés de s'engager dans l'exercice de la clientèle privée, et devaient continuer dans cette voie pour leur vie entière.

La vie des étudiants était mal agencée. Les recherches cliniques, ou plus exactement les études de psychologie et de biologie appliquées à la clinique qui se développaient dans les pays de haute civilisation, n'étaient nullement favorisées. Malgré la création du C.N.R.S. (Centre national de la recherche scientifique) due à l'admirable et généreux Jean Perrin, n'étaient offerts aux chercheurs que des crédits dérisoires, des laboratoires insuffisants et point de carrières. Depuis longtemps, les esprits clairvoyants se préoccupaient de cette situation qui, d'une part, faisait craindre une diminution de la valeur du corps médical jusqu'alors justement réputé, et, d'autre part, se traduisait par une baisse rapide du rayonnement français, malgré l'indéniable qualité de certains de ses maîtres cliniciens et l'habileté prudente de ses grands chirurgiens.

Des projets de réforme avaient succédé les uns aux autres sous les différents gouvernements et sous les différents régimes, mais rien ne changeait. Sous l'occupation, des hommes jeunes, enthousiastes, avides de progrès, s'étaient réunis, m'avaient demandé de les faire profiter de mon expérience, de mes réflexions et de mes recherches au cours de mes voyages d'études.

Tous étaient d'accord sur les grands principes d'une réforme profonde, on pourrait dire d'une réforme totale, en affirmant qu'il fallait réaliser l'égalité de tous les Français devant la souffrance et la maladie, vouer à sa tâche à temps plein tout le personnel des hôpitaux et des facultés, en un mot créer des centres hospitaliers et universitaires (les C.H.U.) par le rapprochement en un même lieu des grands hôpitaux et des facultés de médecine, donner à tout le personnel de ces C.H.U. une double appartenance, favoriser la recherche en établissant des laboratoires sur le campus hospitalier et universitaire. Il était essentiel de créer et d'organiser les carrières des chercheurs adonnés aux investigations fondamentales et appliquées, et de les placer à côté des patients dont les maladies posent les problèmes qu'ils cherchent à résoudre. La vie des étudiants devait être facilitée pour qu'ils puissent séjourner dans le même lieu de travail du matin au soir, y prendre leur repas de midi, et soient proches de leurs maîtres. Le curriculum universitaire devait être réformé suivant les grands principes que nous avons établis et formulés de l'enseignement dirigé, intégré, continu et, comme nous disions, " sur mesure ".

Des oppositions bruyantes et malveillantes

Un texte développant ces idées et suggérant les modes d'application fut transmis au gouvernement d'Alger. Lorsque M. Billières devint ministre de l'éducation nationale, il créa un comité interministériel qui devait à la fois préparer l'opinion à la réforme, en établir la structure, aider à ses réalisations et en surveiller le fonctionnement.

Malgré beaucoup d'objections et de critiques, voire de campagnes d'opposition bruyantes et malveillantes, le travail put être accompli. On se figure mal à présent ce que fut cet effort : réunions nombreuses plénières ou partielles, rapports de commissions, consultations d'une grande variété, examens des problèmes moraux et matériels, scientifiques et administratifs, véritable bataille qui devait être gagnée contre les corporations, les administrations, les intérêts privés et collectifs. Ce rude effort ne put être poursuivi que grâce à la collaboration directe, personnelle et ponctuelle des plus grands fonctionnaires, aussi bien de la santé, que de l'éducation, de la Sécurité sociale que du budget, et l'action enthousiaste des membres du comité et de ses collaborateurs appartenant à des générations différentes.

L'opinion publique, et pas seulement celle des médecins, s'intéressait à cette réforme ; les pouvoirs publics et les plus hautes autorités nationales nous soutenaient à cette époque.

La réforme fut instituée et formulée dans des ordonnances signées par le général de Gaulle, qui nous approuvait, et par des textes inspirés par son premier ministre. Ce fut à la fois l'institution de manières de vie nouvelles, une véritable révolution hospitalière et universitaire, un changement tel dans les conditions d'existence et de travail qu'aucune réforme n'en avait réalisé auparavant et qu'on en vient à présent à oublier complètement les errements du passé.

Voici maintenant bien des années que le régime nouveau, institué en 1958, 1959, 1960, a pu révéler à la fois ses avantages et ses inconvénients. Un rajeunissement de certains dispositifs doit être promptement mis en œuvre, sans trahir les principes qui ont fait leurs preuves.

Toute institution nouvelle a, en effet, besoin d'être corrigée après un certain temps d'épreuve. Deux événements graves ont, en outre, troublé la mise en application continue de la réforme. D'abord, la suppression injustifiée du comité interministériel au moment où il s'apprêtait, les fondements de la réforme étant solides, à achever l'œuvre commencée. Cette suppression, empêchant toute collaboration sérieuse entre deux ministères, et aussi avec le ministère de la recherche et celui des finances, comme avec le commissariat du Plan, brisa tout l'effort au moment où allait être pris un nouvel élan. En second lieu, l'afflux monstrueux des étudiants en médecine, l'établissement de règles improvisées, souvent à tendance démagogique, devaient succéder aux troubles de 1968. Ainsi, était altérée à certains égards la physionomie de nos établissements hospitaliers et universitaires, étaient entravées certaines réformes attendues, aggravés certains défauts du régime, créées des difficultés nouvelles, souvent insurmontables.

Le comité consultatif interministériel vient enfin d'être rétabli. Beaucoup de temps a été perdu et sera difficilement rattrapé. On peut maintenant espérer qu'une unité de vues entre les quatre principaux ministères intéressés (santé, université, recherche et finances) pourra être réalisée.

ROBERT DEBRÉ